

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2025

Présidence : DELANNOY Julien

Présents : ANNE Fernande, ANSEL Christine, CAPELLE Fabienne, CHOCHOY Gérard, CUEGNET Chantal, DELANNOY Julien, DUMONT Philippe, FOUACHE Séverine, LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel, BOIN Eveline, NORMAND Claudine, THUILLIEZ Michel

Absents excusés : BOURGEOIS Edwige, COQUEMPOT Anne-Marie, DELOBEL Laurence, RAIMOND David

Secrétaire de séance : LEFEBVRE Bernard

La Commission Administrative

Le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Le Président demande l'ajout à l'ordre du jour : « secours de noël – montants et enseignes des bons alimentaires ». L'assemblée accepte à l'unanimité.

Bernard Lefebvre est désigné secrétaire de séance.

Devis colis de Noël

Monsieur Le Président présente les devis pour les colis des ainés – Noël 2025 :

- Aux gourmandises de Marie
- SCEA Coquempot
- M Dubois Didier
- Eve Traiteur
- Leclerc
- Forchy
- Peniguel
- Les gaufres de Nath

Le conseil d'administration

- Après en avoir délibéré, approuve l'ensemble des devis.

Organisation de la préparation du colis des ainés

Sont tout d'abord remis aux membres du CCAS les courriers devant être distribués aux aînés pour les informer de la date de délivrance des colis et de la nécessité de tenir la mairie informée le mardi 16 décembre au plus tard en cas d'absence.

La préparation de la salle des associations et le retrait des courses Leclerc se feront le jeudi 18 décembre par les agents.

Pour la matinée du 19 décembre, apporteront leur aide : Michel Thuillez, Bernard Lefebvre, Christine Ansel, Séverine Fouache.

Bernard Lefebvre se propose pour aller chercher les coquilles à 9h à la boulangerie.

Laurence Delobel s'excuse mais ne pourra pas aider cette année à la distribution des colis.

Les colis seront remis aux membres du CCAS le vendredi 19 décembre à la salle des associations dès 13h pour Muriel et Claudine, Christine et Fabienne, Bernard, Michel, et Philippe. Et dès 13h30 pour Séverine, Gérard, Julien, Chantal, David.

Si, en dépit du courrier adressé aux aînés, des administrateurs venaient à tomber sur une porte close lors de leur distribution :

- Les colis pourront être ramenés et mis au frais à la mairie, et il faudra en avertir Madame la vice-présidente : Séverine Fouache.

Monsieur le Président demande à l'assemblée si elle a connaissance de personnes en difficulté sur la commune qui pourraient se voir remettre un éventuel colis supplémentaire. Fabienne Capelle propose le nom d'un Wavranais.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

Montants et enseignes des bons secours Noël et 14 Juillet

Monsieur Le Président propose de changer le montant des bons alimentaires ainsi que les enseignes. Il propose la Boulangerie Aux gourmandises de Marie en plus d'Eve Traiteur.

Le conseil d'administration

- Après en avoir délibéré, approuve les 2 enseignes et décide de renouveler les montants des bons alimentaires comme suit :

Nombre de personnes	14 Juillet		Noël	
	Bon traiteur	Bon boulangerie	Bon traiteur	Bon boulangerie
1	29.00 €	20.00 €	59.00 €	20.00 €
2	39.00 €	20.00 €	69.00 €	20.00 €
3	49.00 €	20.00 €	79.00 €	20.00 €
4	61.00 €	20.00 €	91.00 €	20.00 €
5	71.00 €	20.00 €	101.00 €	20.00 €
6	80.00 €	20.00 €	110.00 €	20.00 €

7	91.00 €	20.00 €	121.00 €	20.00 €
8	101.00 €	20.00 €	131.00 €	20.00 €
9	109.00 €	20.00 €	139.00 €	20.00 €

Secours aux familles – Noël 2025 :

Monsieur le Président demande au CCAS de bien vouloir se prononcer concernant les deux demandes de secours présentées à l'occasion de Noël 2025 et prévu par la délibération 009/2024 et 014/2025

Il donne connaissance des dépenses et revenus de ces familles et informe des bons alimentaires auxquels elles peuvent prétendre en fonction de leurs restes à vivre.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'attribuer :

- Un bon traiteur de 59 euros et un bon boulangerie de 20 euros à la première famille
- Un bon traiteur de 69 euros et un bon boulangerie de 20 euros à la deuxième famille

Aide aux jeunes demandeurs d'emploi – Noël 2025

Aucune demande n'a été présentée en mairie en dépit des publications. Il n'y a donc pas lieu de délibérer.

Divers

Un courrier sera distribué aux wavranais pour informer de l'aide aux impôts par le CCAS, il n'y aura pas d'information via le p'tit wavranais.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 8 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Le Président,



Liste des délibérations adoptées lors de la présente séance :

013 devis colis de noel

014 montants et enseignes des bons secours Noël et 14 Juillet

015 secours de noël